
MINUTES

Thursday, May 29, 2013 – 12:00 p.m.
The Council
20 Bay Street, Suite 1600, Toronto

UNION:

Co-Chair, Richard Belleau
Naz Binck
Betty Cree
Tracy MacMaster
Michael Culkeen, OPSEU Staff Negotiator

MANAGEMENT:

Co-Chair, Sandra Bennett (Durham)
Jeannine Verdenik (Confederation)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Erin Holl (Council)
Cathy Viviano (Council)

Management announced that Sheila Wilson is retiring at the end of August 2013 and this would be her last JCC meeting. Members thanked Sheila for her contribution to the committee.

Management chaired the meeting.

1. APPROVAL OF THE AGENDA

The following item was added to the Agenda:
- Joint recommendations for bargaining

2. APPROVAL OF THE PREVIOUS MINUTES

The minutes of January 22, 2013 were signed by the parties.

The minutes of March 28, 2013 were approved for translation with amendments.

3. BUSINESS ARISING

a) Factor 4 – Planning and Coordinating

The Union indicated they have considered the position expressed by Management, disagree with their conclusions and do not

PROCÈS-VERBAL

Le jeudi 29 mai 2013, 12 h
Le Conseil
20, rue Bay, bureau 1600, Toronto

SYNDICAT :

Richard Belleau, coprésident
Naz Binck
Betty Cree
Tracey MacMaster
Michael Culkeen, négociateur du SEFPO

EMPLOYEUR :

Sandra Bennett (Durham), coprésidente
Jeannine Verdenik (Confederation)
Sheila Wilson (Fanshawe)
Erin Holl (Le Conseil)
Cathy Viviano (Le Conseil)

L'employeur annonce que Sheila Wilson prendra sa retraite à la fin d'août 2013 et qu'elle participe pour la dernière fois à une réunion du CCC. Les membres remercient Sheila pour sa contribution aux travaux du comité.

L'employeur préside la réunion.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :
- Recommandations conjointes en vue des négociations

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

Le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2013 est signé par les parties.

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2013 est adopté, avec modifications, aux fins de traduction.

3. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

a) Facteur 4 – Planification et coordination

Le syndicat indique qu'il a étudié la position exprimée par l'employeur; il n'est pas d'accord avec les conclusions patronales et il n'accepte

agree to withdraw this item from the Agenda. The Union expressed concern that Management was not willing to share proof of their findings and requested copies of the PDFs where the evaluation of the planning and coordinating factor included students and external clients.

It is the Union's position that JCC should review individual PDFs if doing so can assist the committee in dealing with system-wide matters related to the Job Evaluation System or with potential revisions to the Job Evaluation Manual or How to Guide. The Union believes Management has violated the Terms of Reference of Appendix F.

Management will review the Union's comments and discuss at the next meeting.

b) Resolution Process for JCC

This is a standing item for future discussion.

c) Arbitrator Reorientation/Training Session

The parties agreed on the items JCC should clarify for the colleges and the locals. Management will draft a memo for review at the next meeting.

The parties also discussed the contents of a directive to the arbitrators and agreed that Management would prepare a draft directive for review at the next meeting.

Action: Council

d) "How to Write a Support Staff PDF" Presentation

The parties discussed the amendments proposed by the Union. Management will update the document for review at the next meeting.

Action: Council

pas que ce point soit retiré de l'ordre du jour. Le syndicat s'inquiète du fait que l'employeur ne soit pas disposé à partager les preuves qui appuient ses conclusions et il demande une copie des FDT où l'évaluation du facteur « planification et coordination » incluent des étudiants et des clients externes.

Le syndicat est d'avis que le CCC devrait revoir les FDT individuels si cela aide le comité à résoudre des questions liées au Système d'évaluation des emplois dans l'ensemble du réseau ou à apporter des révisions possibles au Manuel d'évaluation des emplois ou au Guide de rédaction. Le syndicat croit que l'employeur ne respecte pas le mandat décrit à l'Annexe F.

L'employeur examinera les commentaires du syndicat et en discutera à la prochaine réunion.

b) Processus de règlement des différends du CCC

Il s'agit d'un point permanent de l'ordre du jour qui fera l'objet de futures discussions.

c) Séance de réorientation/formation des arbitres

Les parties s'entendent sur les questions que le CCC devrait préciser auprès des collègues et des sections locales. L'employeur préparera l'ébauche d'une note qui sera révisée à la prochaine réunion.

En outre, les parties discutent du contenu d'une directive à l'intention des arbitres et conviennent que l'employeur préparera l'ébauche d'une note qui sera révisée à la prochaine réunion.

Suivi : Le Conseil

d) Présentation sur « Comment rédiger un FDT du le personnel de soutien »

Les parties voient les modifications proposées par le syndicat. L'employeur mettra le document à jour pour qu'il puisse être révisé à la prochaine réunion.

Suivi : Le Conseil

4. NEW BUSINESS

a) Joint Recommendations for Bargaining

The Union suggested JCC consider preparing 2 joint recommendations to submit to the 2014 Support Staff Bargaining Teams for the next round of negotiations, i.e. (1) Article 18.4.3.1 (change arbitrator reorientation to every 3 years) and (2) Appendix F – add a dispute resolution clause.

Management will consider the Union's request and report back at the next meeting.

Action: Council

5. NEXT MEETING(S)

The following meetings were confirmed with a 12:00 p.m. start:

September 18, 2013
November 13, 2013

Meeting adjourned at 1:35 p.m.

4. QUESTIONS COURANTES

a) Recommandations conjointes en vue des négociations

En vue des prochaines négociations, le syndicat suggère que les parties au CCC examinent la possibilité de faire deux recommandations conjointes aux équipes de négociation du personnel de soutien 2014, c.-à-d. : (1) 18.4.3.1 (faire passer la séance de formation des arbitres à tous les trois ans); (2) Annexe F (ajouter une disposition visant la résolution des différends).

L'employeur examinera la demande du syndicat et fera un rapport à la prochaine réunion.

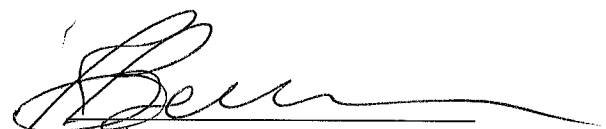
Suivi : Le Conseil

5. PROCHAINE RÉUNION

Le calendrier des prochaines réunions, qui commenceront à 12 h, est établi comme suit :

Le 18 septembre 2013
Le 13 novembre 2013

La séance est levée à 13 h 35.



For the Union



For Management

November 13, 2013
Date